

Les banques au service de la relance économique au Canada

Allocution de Terry Campbell

Président et chef de la direction

Association des banquiers canadiens

Prononcée devant

La Chambre de commerce de Toronto

Le 25 mai 2011

Toronto

SEUL LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Bon après-midi à tous, et merci de votre présence.

Merci à vous, Paul et Carol, de m'avoir invité à prononcer ce premier discours à titre de président et chef de la direction de l'Association des banquiers canadiens, devant la Chambre de commerce de Toronto.

La Chambre de commerce joue un rôle de premier plan à l'égard de nombreux enjeux. Contribuer à rendre la région du grand Toronto un endroit propice aux affaires n'en est pas le moindre.

Comme certains d'entre vous le savent, j'œuvre au sein de l'ABC depuis maintenant 14 ans, me concentrant sur une vaste gamme d'enjeux liés à la viabilité et à l'efficacité de l'environnement de réglementation du secteur bancaire au Canada.

Mais je crois que vous êtes peu à savoir que je fais quotidiennement le trajet de Guelph à Toronto pour me rendre au travail.

À première vue, ces deux villes paraissent complètement différentes. Et elles le sont à plusieurs égards.

La première est une petite collectivité où l'agriculture et notre équipe de hockey, les Guelph Storm, constituent les principaux sujets de discussion. L'autre est, bien sûr, la capitale financière du Canada, une métropole florissante, branchée sur le monde.

Il y a deux ans, durant la crise financière, j'ai pris conscience qu'il y a autre chose que la 401 qui lie ces deux villes. À l'époque, vous vous en souvenez, des banques dans de nombreux pays faisaient faillite et d'autres faisaient l'objet d'opérations de sauvetage. Ce n'était pas le cas au Canada. Mais j'avais des amis et des voisins qui m'interrogeaient au sujet de nos banques et du système bancaire canadien. Et c'était tout naturel.

En fait, quand vos voisins de Guelph discutent avec vous des accords de Bâle III, du G20 et de liquidité, c'est signe qu'il se passe quelque chose d'énorme.

Vous vous rendez compte alors que Guelph et Toronto ne sont pas si différentes après tout, et que les décisions prises par les organismes de réglementation à l'étranger ont des répercussions sur toutes les collectivités, partout au Canada.

La crise financière a rappelé aux Canadiens l'importance d'un secteur bancaire solide. Ils savent que nos banques se sont révélées les plus vigoureuses au monde pendant la récession : elles n'ont pas fait faillite et n'ont pas eu recours aux deniers publics. Ils savent aussi que ces banques solides ont aidé le Canada à surmonter la crise financière et la récession qui a suivi. Pendant cette période éprouvante, nous avons continué à consentir des prêts alors que d'autres organismes de crédit avaient plié bagage.

Mais nous sommes maintenant en 2011. Certaines personnes se demandent si le quart d'heure de gloire des banques canadiennes n'est pas passé et si le rôle de premier plan qu'elles ont joué sur la scène financière internationale n'est pas chose du passé. Vous ne serez sans doute pas surpris de m'entendre répondre « non » à ce questionnement.

Aujourd'hui, alors que la reprise économique est en cours, accompagnée de certaines incertitudes, nous avons besoin, plus que jamais, d'un secteur bancaire solide pour aider les familles à acheter une maison, les individus à épargner pour la retraite, les petites entreprises à croître et le Canada à se faire bâtir une renommée mondiale de la place par excellence où faire des affaires.

C'est le premier point que je veux aborder au cours des prochaines minutes : l'importance critique d'un secteur bancaire rentable et novateur pour stimuler la reprise économique au Canada. C'est très simple : il ne peut y avoir d'économie solide sans banques solides.

Le deuxième point dont veux parler touche un nombre d'enjeux politiques importants qui doivent être résolus pour permettre au Canada de tirer le meilleur avantage possible de la force de son secteur bancaire.

Enfin, mon dernier point, est que les banques canadiennes jouissent actuellement d'un avantage considérable sur la scène internationale – une importante renommée – mais nous devons nous employer à conserver cette place au sein du nouveau cadre réglementaire international.

Des banques solides contribuent à une économie solide

Parlons d'abord de l'économie canadienne.

Le premier ministre Harper mentionne souvent le rôle important que joue le secteur bancaire au sein de l'économie canadienne, et il a raison : le secteur canadien des services financiers est essentiel au bien-être économique de notre pays. À propos, je tiens ici à féliciter M. Harper pour sa

récente victoire électorale. Il est clair que les Canadiens voulaient un gouvernement stable, et cette stabilité sera positive pour l'économie.

Je félicite également M. Jim Flaherty qui reprend son rôle de ministre des Finances. M. Flaherty a fait preuve de leadership durant la récente crise financière mondiale et il a su faire la promotion, parmi ses collègues partout dans le monde, du besoin d'équilibre et de bon sens au chapitre de la réglementation.

Par ailleurs, je désire souligner des commentaires faits par le nouveau chef de l'opposition, M. Jack Layton, qui a déclaré au cours de la récente campagne électorale que, pour une économie saine, le Canada avait besoin de banques solides. Nous allons lui rappeler ses paroles. Et nous avons hâte de nous entretenir avec M. Layton, son caucus et tous les partis politiques à ce sujet afin de veiller à ce que les banques canadiennes demeurent les plus solides au monde.

Voici maintenant quelques commentaires plus précis au sujet de l'économie canadienne :

En 2010, les banques ont contribué 55 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada.

En 2010 aussi, le secteur bancaire canadien s'est procuré l'équivalent de plus de 14 milliards de dollars en produits et services de tiers fournisseurs, stimulant ainsi les économies locales de Vancouver à Iqaluit à St. John's.

Toujours en 2010, les banques canadiennes ont versé 10,3 milliards de dollars de dividendes à des millions de Canadiens, souvent des retraités. Elles ont pu le faire parce qu'elles sont demeurées rentables.

L'emploi à temps plein dans le secteur bancaire a augmenté de 27 pour cent depuis 1999. Les banques emploient actuellement 267 000 personnes, pas seulement dans la région du grand Toronto mais partout au Canada. À Guelph, par exemple, on compte 800 employés de banque. Et je ne parle que des emplois directs. Si l'on prend en compte les emplois indirectement liés au secteur bancaire – en technologie, en comptabilité, en actuariat, dans le secteur juridique –, ce chiffre est beaucoup plus élevé.

Les banques fournissent à 1,2 million de petites entreprises une vaste gamme de services de soutien, de conseils et de produits de financement. Plus précisément, les banques canadiennes fournissent 82 milliards de dollars de capitaux aux petites et moyennes entreprises.

Et lorsqu'ils ne sont pas en train de travailler avec leurs clients, les banquiers font du bénévolat à titre d'entraîneurs, de collecteurs de fonds et de mentors. Les banques et leurs employés comptent parmi les plus importants donateurs aux organismes de bienfaisance et aux organismes communautaires du Canada.

Bref, les banques ne font pas qu'occuper des tours de bureaux sur King et Bay. Ce sont des entreprises locales qui soutiennent d'autres entreprises locales partout au pays.

Et les Canadiens connaissent bien la valeur de leur système bancaire solide.

Un récent sondage mené par *The Strategic Counsel* a révélé que 81 pour cent des Canadiens estiment les banques canadiennes plus stables que les banques étrangères partout dans le monde. Vous savez bien que la confiance des consommateurs dans la stabilité de leurs banques est de première importance pour assurer le bon fonctionnement du système financier et, au Canada, les banques ont la confiance des consommateurs.

Lors du même sondage, près de 90 pour cent des répondants ont déclaré que la vigueur du secteur bancaire était importante pour lui permettre non seulement de faire concurrence à l'échelle mondiale, mais aussi d'assurer un soutien aux entreprises canadiennes. Les Canadiens en sont conscients.

Cette force ne s'obtient pas par magie, et elle ne peut certes pas être tenue pour acquise. Elle découle d'un certain nombre de facteurs soigneusement cultivés :

- une gestion du risque professionnelle et assidue au sein des banques;
- une culture de prudence dans l'ensemble de l'organisation;
- des capitaux en abondance; et
- une vision stratégique de croissance au Canada et à l'étranger.

L'acceptation de dépôts est une responsabilité que les banquiers canadiens prennent très au sérieux. Heureusement que notre gestion du risque nous a permis d'éviter les imprudences qui ont été commises ailleurs dans le monde ces dernières années.

Comme le président et chef de la direction de l'une de nos banques l'a dit, « nous prêtons aux gens qui nous rembourseront ». Cela peut sembler évident, mais un grand nombre de banques partout dans le monde l'ont oublié.

Ces principes et ces pratiques sont certes nécessaires, mais il faut aussi un cadre de politiques et de réglementation équilibré qui, d'un côté, permet une surveillance efficace et, de l'autre, n'empiète pas sur la capacité des banques de servir leurs clients.

Et cette affirmation m'amène au deuxième sujet que je veux aborder aujourd'hui, soit l'importance de viser juste au chapitre des politiques et de la réglementation, ici et à l'échelle internationale.

Une réglementation qui soutient la croissance économique

Voyons d'abord la situation au Canada. Je crois qu'il est largement reconnu que, au début de la crise financière, le système de réglementation canadien était l'un des plus efficaces dans le monde, ce qui a assuré notre stabilité durant ces temps difficiles. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas lieu d'améliorer et de veiller à éviter certains dangers.

Voici brièvement quelques-uns des enjeux à surveiller.

Cartes de crédit

Certaines personnes estiment que les taux d'intérêt des cartes de crédit doivent être réglementés.

Examinons donc quelques faits.

Premièrement ... Des millions de Canadiens utilisent une carte de crédit et une importante majorité d'entre eux (les deux tiers) paient leur solde au complet chaque mois. Ils ne paient donc rien pour la commodité de l'utilisation de leur carte ou pour l'accès à du crédit pour lequel aucune garantie n'a été exigée.

Cela explique que les cartes de crédit ne représentent que 5 pour cent de la dette totale des ménages : la plupart des consommateurs utilisent leur carte comme moyen de paiement plutôt que comme solution de crédit.

Deuxièmement ... Les Canadiens qui effectivement reportent un solde peuvent choisir parmi plus de 50 cartes à faible taux afin de minimiser leurs frais d'intérêts. Donc, les Canadiens qui veulent une carte à faible taux disposent d'un vaste choix.

Et troisièmement ... Les données recueillies par Statistique Canada démontrent que le revenu **ne** permet **pas** de prédire qui paie son solde au complet chaque mois et qui reporte un solde. Autrement dit, le profil d'utilisation des cartes de crédit n'a rien à voir avec les facteurs socioéconomiques.

Le système de cartes de crédit canadien doit continuer de se caractériser par la concurrence et par l'ampleur des choix offerts aux consommateurs. Cette souplesse doit évidemment être encadrée par le règlement de la *Loi sur les banques* qui exige la divulgation des taux et des modalités de paiement dans un langage clair que les consommateurs pourront comprendre. Mais le plus important c'est que tout cela est déjà en place.

Le plafonnement arbitraire des taux d'intérêt des cartes de crédit porterait préjudice précisément aux personnes qu'il tente de protéger en réduisant les choix dont elles disposent et en rendant le crédit plus difficilement accessible. Une telle mesure ne sera pas dans l'intérêt principal des consommateurs canadiens.

Réforme des pensions

Voyons maintenant la question de la réforme des pensions. Au cours des récentes années, nous avons activement participé aux consultations sur le niveau adéquat du revenu de retraite. Nous estimons, et cette opinion est validée par toute une gamme de recherches indépendantes, que le système de retraite au Canada est solide. Toutefois, nous savons qu'il existe des écarts à combler et nous savons que les Canadiens sont inquiets.

Au Canada, nous ne partons pas de zéro. En effet, les banques et autres institutions financières possèdent le savoir-faire et l'infrastructure permettant d'aider les Canadiens à se constituer une épargne-retraite.

Nous estimons primordiale l'existence d'un système de pensions privé qui repose sur ce savoir-faire et sur cette infrastructure.

C'est pourquoi nous soutenons vigoureusement les Régimes de pension agréés collectifs (RPAC) annoncés l'an dernier, et c'est pourquoi nous collaborerons très étroitement avec les

gouvernements fédéral et provinciaux dans la phase de négociations et de conception des RPAC pendant l'année qui vient. Il s'agit d'une initiative très importante pour l'avenir du système d'épargne-retraite au Canada et il est essentiel de ne pas rater la cible.

Réglementation des valeurs mobilières

Il m'est impossible de prononcer un discours sans mentionner le manque d'uniformité de la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières et le besoin d'un seul organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières.

La récente crise financière nous a appris de nombreuses leçons, la principale porte sur l'importance d'une réglementation unifiée comportant des responsabilités clairement définies. Une telle réglementation existe dans les segments du contrôle prudentiel et de la consommation, mais pas en ce qui a trait aux valeurs mobilières. Cette lacune doit absolument être comblée.

Compétence fédérale

Certes, la réglementation des valeurs mobilières doit être unifiée, mais la collaboration fédérale-provinciale en matière financière ne présente pas que des avantages : les gouvernements provinciaux tentent de réglementer le secteur bancaire et ces interventions intempestives suscitent des préoccupations croissantes.

Ne nous méprenons pas : le secteur bancaire relève de la compétence fédérale.

Et pourtant, certaines provinces s'efforcent de réglementer un aspect ou un autre des activités bancaires : cartes de crédit, consommation, règlements en matière de renseignements personnels liés aux banques, et plus encore. La liste des tentatives de réglementation provinciale est longue et continue de s'allonger. Afin d'assurer une uniformité à l'échelle du pays, le gouvernement fédéral seul devrait établir les politiques à ce sujet.

Les efforts déployés par les provinciales pour réglementer le secteur bancaire vont à l'encontre des normes internationales qui visent l'établissement de régimes nationaux rigoureux et cohérents, et elles nuisent à l'efficacité de notre économie nationale. Par ailleurs, elles sont déroutantes pour les consommateurs puisqu'elles entraînent un manque d'uniformité et des normes de service qui varient d'une région à l'autre.

Nous surveillerons étroitement l'évolution de cette situation, puisque nous ne pouvons pas nous permettre de régresser en matière d'efficience et d'efficacité de notre système de réglementation.

Réglementation mondiale : des conditions équitables

Ceci m'amène à la dernière question que je veux aborder aujourd'hui : la réglementation mondiale des institutions financières.

Bien que notre système de réglementation nous ait permis de passer à travers la récente crise plus facilement que la plupart des autres pays, il est clair que le système bénéficiera de réformes puisque des normes plus strictes en matière de capitalisation et de liquidité profiteront aux banques partout dans le monde.

On est conscient que le Canada devra participer à l'établissement de ces normes, et les respecter.

En effet, les autorités canadiennes – le ministre des Finances, comme je l'ai mentionné plus tôt, mais également la Banque du Canada et le BSIF – ont joué un rôle de premier plan pendant la crise.

Cela dit, nous devons garder à l'esprit quelques éléments clés :

Nos banques étaient en meilleure position que beaucoup d'autres en ce qui a trait au respect de la nouvelle réglementation, mais l'ampleur et la complexité des changements réglementaires ont été phénoménales, et la réforme n'est pas terminée.

On a tendance à voir l'architecture du nouveau régime – les accords de Bâle III et les normes du Conseil de stabilité financière – comme une chose réglée puisque le cadre fondamental a fait l'objet d'une entente. Or, l'initiative est loin d'être terminée : nous nous trouvons au beau milieu d'une mise en œuvre d'une ampleur sans précédent et ce ne sera pas tout.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour finaliser non seulement les questions de liquidité et de levier financier, mais aussi tout ce qui touche les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les testaments bancaires, les nouvelles exigences au chapitre de la gestion du risque d'exploitation et la liste continue.

Les travaux relatifs aux institutions financières d'importance systémique (IFIS), qu'elles soient mondiales ou nationales, sont particulièrement significatifs.

Selon certains décideurs autour du monde, une IFIS est une institution financière d'une importance telle que son effondrement provoquerait des défaillances en chaîne dans le secteur financier.

Ainsi, selon certaines autorités mondiales, les IFIS doivent faire l'objet d'une réglementation exceptionnelle – plus poussée que tout ce que j'ai déjà mentionné – afin de prévenir une telle éventualité et d'assurer que les gouvernements ne seront pas contraints d'utiliser l'argent des contribuables pour les repêcher.

Selon nous, désigner les banques comme des IFIS aurait un effet contraire à l'effet escompté. Tout d'abord, ces entités verraient leur fardeau réglementaire se multiplier. Ensuite, la désignation d'IFIS ajouterait au risque moral parce que le marché estimerait que les banques sont protégées contre toute défaillance.

Notre organisme de réglementation comprend ces préoccupations.

Malheureusement, la décision mondiale de désigner des banques comme des IFIS est déjà prise et il est trop tard pour empêcher cette mesure.

Nous devons maintenant veiller à ce que les critères utilisés pour la désignation des IFIS soient appropriés, et non fondés sur des mesures simplistes telles que la taille de l'entreprise. Et nous devons nous assurer que toute réglementation additionnelle sera équilibrée et sans conséquences imprévues pour le reste de l'économie.

J'ai souligné toutes ces questions pour montrer que les pressions soutenues en provenance de l'étranger afin que soit appliquée une réglementation accrue à un système bancaire reconnu comme exemplaire ne donnent aucun signe de relâchement.

Il y a ici un danger de surréglementation. Il importe donc que nos dirigeants canadiens se fassent le porte-parole de l'expérience et de la modération aussi bien en traitant avec les décideurs internationaux qu'au moment de mettre en œuvre ces réglementations au pays. L'ABC et ses banques membres désirent collaborer étroitement avec le gouvernement et avec nos organismes de réglementation en vue d'arriver aux résultats justes.

Conclusion

Pour conclure, j'aimerais revenir à la question, à savoir, si le quart d'heure de gloire des banques canadiennes sur la scène financière internationale est terminé. Comme je l'ai dit au début de mon allocution, ma réponse est « non ».

Nos banques et notre système bancaire continuent d'être vus, partout dans le monde, comme exemplaires.

Ici, au pays, les Canadiens comprennent l'importance d'un secteur bancaire solide.

Mais nous devons éviter la complaisance. J'ai parlé de quelques enjeux politiques que j'estime importants pour protéger la vigueur des banques canadiennes, du secteur financier en général et de notre économie. Ces enjeux doivent être abordés.

À l'échelle internationale, des questions perdurent à savoir quel sera l'impact combiné de la réglementation à l'étude et si son application sera uniforme partout dans le monde. Nous devons demeurer vigilants à ce niveau.

Dans ce contexte encore teinté d'incertitude, l'ABC et nos 52 banques membres – dont un grand nombre sont représentées ici aujourd'hui – travaillent assidûment pour assurer que le système bancaire canadien demeure le meilleur au monde.

Merci encore de votre présence aujourd'hui. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec vous tous.